http://www.jesuschristenfrance.fr/spip.php?article157

Les églises font partie de l'identité de la France

- Messages inspirés -

Date de mise en ligne : samedi 1er août 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Les églises font partie de l'identité de la France

FIGAROVOX/ANALYSE - L'intellectuel québécois, Mathieu Bock-Côté réagit à la polémique sur l'avenir des églises qui seraient peu fréquentées par les fidèles.

Mathieu Bock-Côté est sociologue (Ph.D). Il est chargé de cours à HEC Montréal et chroniqueur au Journal de Montréal ainsi qu'à la radio de Radio-Canada. Il est l'auteur de plusieurs livres, parmi lesquels « Exercices politiques » (VLB, 2013), « Fin de cycle : aux origines du malaise politique québécois » (Boréal, 2012) et « La dénationalisation tranquille : mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec post-référendaire » (Boréal, 2007).

« Vues de Montréal, où je vis, les controverses sur l'avenir d'églises catholiques qui seraient désertées par les fidèles ont l'immense mérite de poser directement une question qu'on a l'habitude d'esquiver ou de dissimuler derrière des considérations plus générales : celle des liens intimes entre l'identité de la France et son héritage chrétien.

Cette question heurte de plein fouet ceux qui voudraient faire commencer la France en 1789 et qui ne lui connaissent qu'une identité républicaine. Elle oblige à reconnaître l'histoire et la mémoire sans lesquelles les sociétés sont condamnées à l'apesanteur.

On sait comment la question est apparue publiquement. Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, y est allé d'une proposition faussement candide : puisque des églises sont vides, pourquoi ne pas les confier aux musulmans en manque de mosquées ? Une religion en vaut bien une autre. D'ailleurs ne prient-ils pas le même Dieu ?

Sauf que c'est faire preuve ici d'un immense relativisme qui confirme le penchant postmoderne pour l'interchangeabilité de toutes choses. « Un temple est un temple : qu'importe qui on y priera », entend-on dans les cénacles parisiens. « Dans la mesure où l'État est indifférent aux religions,il ne distingue pas entre elles, pourquoi faudrait-il s'inquiéter de ce transfert d'appartenance ? », estime-t-on à Saint-Germain-des-Prés.

Alain Finkielkraut a encore une fois trouvé les bons mots en rétorquant que ce raisonnement confortait la crainte récurrente d'une « submersion culturelle ». Le transfert massif des lieux de culte confirmerait une mutation radicale de l'identité française. Elle serait vécue comme un mélange d'agression et de dépossession.
Toutefois, au plan symbolique, et quoi qu'on en pense, l'islam ne saurait prétendre au même statut en France que le catholicisme.

L'islam est d'implantation récente dans ce pays alors que le catholicisme a façonné la France dans ses profondeurs les plus intimes. C'est un simple fait qu'il ne devrait pas être scandaleux de rappeler.

Il est évidemment légitime que les musulmans jouissent, en France, d'une égalité totale en matière de liberté de conscience et de culte. Toutefois, au plan symbolique, et quoi qu'on en pense, l'islam ne saurait prétendre au même statut en France que le catholicisme. L'islam est d'implantation récente dans ce pays alors que le catholicisme a façonné la France dans ses profondeurs les plus intimes. C'est un simple fait qu'il ne devrait pas être scandaleux de rappeler.

Ce constat semble inacceptable pour l'égalitarisme multiculturel à la mode, qui assimile la reconnaissance du poids de l'histoire à une intolérable exclusion des nouveaux arrivés. Dans un monde remis à zéro, devant tout à l'utopie diversitaire, le passé serait dépouillé de ses privilèges. Une proposition revient souvent en France : il faudrait permettre à chaque confession d'avoir son jour férié au calendrier. Ou reconnaître un jour férié musulman valable pour l'ensemble des Français. On confirmerait ainsi l'inscription positive de l'islam dans la culture française.

Il est pourtant permis d'y voir autre chose : le refus de se plier aux mœurs françaises et aux repères identitaires de la société d'accueil. Ne demandait-on pas traditionnellement aux étrangers de respecter les us et coutumes de leurs hôtes ? La vocation de l'immigré est de prendre le pli de la société qui l'accueille. Nul ne lui demande de sacrifier ses croyances intimes, mais elles ne s'inscriront pas socialement de la même manière que dans son pays d'origine.

La courtoisie voudrait même qu'on ne cherche pas à les imposer aux autres. La religion chrétienne est un marqueur de la civilisation occidentale. Les musulmans qui vivent dans les sociétés occidentales devraient savoir qu'ils sont dans des pays se définissant d'une manière ou d'une autre par leur identité chrétienne, et l'accepter.

Un pays n'est pas qu'une entité administratrice et juridique seulement définie par son adhésion aux droits de l'homme. Un pays, c'est aussi des paysages, une physionomie culturelle, une mémoire inscrite dans mille lieux. Une identité, pour le dire ainsi.

On a hurlé au populisme, il y a quelques années, quand les Suisses ont voté en faveur de l'interdiction de nouveaux minarets dans leur pays. On a voulu y voir le symptôme d'une crispation identitaire ou, pire encore, d'une poussée xénophobe et islamophobe rappelant, comme il se doit, « les heures les plus sombres de l'histoire ».

Le refrain est connu. Le référendum suisse exprimait pourtant autre chose : un pays n'est pas qu'une entité administratrice et juridique seulement définie par son adhésion aux droits de l'homme. Un pays, c'est aussi des paysages, une physionomie culturelle, une mémoire inscrite dans mille lieux. Une identité, pour le dire ainsi.

Il est légitime de vouloir conserver l'héritage historique d'un pays, de rappeler son droit à la continuité. La votation suisse annonçait un réinvestissement existentiel du politique.

L'État n'a pas seulement pour vocation d'administrer tranquillement, de manière gestionnaire, une société à la petite semaine. Dans les périodes de crise, quand l'histoire redevient houleuse, et c'est certainement le cas aujourd'hui, la puissance publique doit se porter à la défense des fondements de son pays, de sa part sacrée, qui ne saurait être altérée sans qu'il ne soit mortellement blessé. On pourrait dire qu'en renouant avec sa part chrétienne, la France assume une part refoulée de son identité civilisationnelle.

Copyright © Jésus-Christ en France

La question n'est pas seulement politique. Une France qui se couperait de son héritage chrétien se condamnerait probablement à l'assèchement spirituel. Qu'on le veuille ou non, c'est essentiellement à travers la médiation du catholicisme que la France s'est interrogée, au fil des siècles, sur les questions éternelles.

Le catholicisme, à travers son héritage architectural et culturel, connecte la France à la part la plus intime et charnelle de son identité. On voudrait aujourd'hui disqualifier moralement ce désir d'enracinement. Mais le patriotisme n'est pas une forme de maladie mentale. »

Source

Le Figaro Les églises font partie de l'identité de la France